

Création d'un dispensaire

ARRETE N° 277 *créant un dispensaire-annexe à Gapé (Lomé).*

LE GOUVERNEUR DES COLONIES,
OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR,
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu le décret du 23 mars 1921 déterminant les attributions et les pouvoirs du Commissaire de la République au Togo;

Vu l'arrêté du 11 août 1921 réglementant le fonctionnement des services sanitaires et médicaux au Togo;

Sur la proposition du chef du service de santé;

ARRETÉ :

ARTICLE PREMIER. — Un dispensaire-annexe est créé à Gapé (cercle de Lomé) à compter du 2 juin 1932.

ART. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Lomé, le 29 mai 1932.

R. DE GUISE.

NOMINATIONS, MUTATIONS, ETC.**CONCERNANT LE PERSONNEL****PERSONNEL EUROPÉEN****ACTES DU POUVOIR CENTRAL**

Liste de classement, par ordre de mérite, des adjoints des services civils et commis principaux des bureaux des secrétariats généraux des colonies après leur stage à l'école coloniale pendant l'année scolaire 1931 — 1932.

M. M.

5 SANSON

20 GRIMAUD

29 GOUINEAU

38 ERMIAD

ACTES DU POUVOIR LOCAL**Engagement**

Par décision du :

28 mai 1932. — Madame CHAUTARD, est engagée en qualité d'institutrice auxiliaire et affectée à l'école européenne.

Affectations

Par décisions des :

28 mai 1932. — Monsieur BAUCHÉ, administrateur en chef des colonies, inspecteur des affaires administratives est nommé inspecteur de la main d'œuvre « ad hoc » pour exercer ces fonctions dans le ressort de la circonscription administrative des travaux neufs.

24 mai 1932. — M. SORIER, médecin lieutenant des troupes coloniales, chef du poste d'observation de la trypanosomiase de Lama-Kara, est nommé provisoirement, et concurremment avec ses fonctions, chef de la circonscription sanitaire de Sokodé.

25 mai 1932. — Le médecin capitaine JONCHÈRE, chef de la circonscription sanitaire de Tsévié et chargé du service de radiologie, est nommé chef de la circonscription sanitaire de Palimé.

Le médecin commandant TOURNIER, chef de la circonscription sanitaire de Lomé, est chargé temporairement du service de radiologie de l'hôpital de Lomé.

M. MATHIEU directeur de l'école régionale de Palimé est chargé du fonctionnement du cours de perfectionnement et des cours d'adultes du cercle de Klouto.

26 mai 1932. — M. VAN ORMELINGEN, administrateur-adjoint des colonies, nouvellement désigné pour servir au Togo, est affecté aux bureaux du Commissariat de la République.

M. ROUSSEL, administrateur-adjoint des colonies, retour de congé, est mis à la disposition du commandant de cercle d'Anécho.

M. BARRÈRE, brigadier des douanes, retour de congé, est mis à la disposition du chef du service des douanes.

M. BUGNARD, chef de district du chemin de fer du Togo, retour de congé, est mis à la disposition du chef du service des voies de pénétration.

28 mai 1932. — Le médecin commandant TOURNIER est chargé du service sanitaire de la voie ferrée en exploitation dans le cercle de Lomé.

Le médecin capitaine JONCHÈRE est chargé du service sanitaire de la voie ferrée en exploitation dans le cercle de Palimé.

Congés

Par décisions du :

28 mai 1932. — Un congé de fin de contrat de 5 mois pour en jouir à Paris est accordé à M. PORTE, ingénieur en chef contractuel, directeur des travaux neufs.